



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Genèse de l'institution des intendants

Michel Antoine

Genèse de l'institution des intendants

Article. Source : Journal des savants

Antoine, Michel, "Genèse de l'institution des intendants", dans Journal des savants, 1982, n° 3-4, pp. 283-317.

Extrait du texte

L'institution des intendants de justice, police et finances dans les provinces est l'une des plus connues de la monarchie d'Ancien Régime en France. Est-elle pour autant l'une des mieux connues ? Répondre affirmativement à cette question serait bien téméraire, surtout si l'on se réfère aux premiers temps de l'activité de ces agents prestigieux. Il y a cent ans, Gabriel Hanotaux voulut apporter quelque lumière sur ces débuts. Son livre fit alors autorité et rendit service, mais on finit par dénoncer ses défauts et ses insuffisances. Ces critiques, toutefois, n'ont pas eu tout l'effet souhaitable, car, emboîtant toujours le pas à Hanotaux, la majorité des historiens, tout en signalant la présence de commissaires appelés « intendants » sous les règnes des derniers Valois et de Henri IV, se complut à faire remonter au ministère du cardinal de Richelieu l'installation des intendants, sans résoudre le problème de savoir s'ils ne se rattachaient pas étroitement à leurs homonymes du XVI^e siècle...

[Lire l'article \(Persée\)](#)